

Communiqué

Paris, le 16 octobre 2014

EVOLUTION DE L'ARENH : LE DEVISSAGE FRANÇAIS EST VERTIGINEUX

Dans un rapport rendu public hier, la Commission de Régulation de l'Énergie a retenu, sur la base des données dont elle dispose à ce jour, « *une hypothèse de hausse du prix de l'ARENH de l'ordre de 2€/MWh et par an.* » Dans une telle hypothèse, le prix de l'ARENH passerait à 44€/MWh en 2015 puis à 46€/MWh en 2016.

Les prix de marché de gros en Allemagne étaient, le 15 octobre, de 34€/MWh pour 2015 et de 33€/MWh pour 2016.

En tenant compte de la compensation du coût indirect du CO2 dans le prix de l'électricité du marché de gros, appliquée en Allemagne à hauteur de 4€/MWh dans le respect des règles européennes, le différentiel de prix entre la France et l'Allemagne s'élèverait à 14€/MWh en 2015 et 17€/MWh en 2016.

Un bref retour en arrière permet de comprendre le caractère vertigineux du dévissage français :

- en 2009, le Tartam à 40€/MWh donnait à la France un avantage de 30€/MWh par rapport au prix de marché allemand ;
- début 2011, l'ARENH fixé à 42€/MWh donnait encore un avantage de 18€/MWh à la France ;
- en 2015, selon l'hypothèse retenue par la CRE, la France souffrirait d'un désavantage de 14€/MWh sur la partie électron de la facture d'électricité.

Le dévissage comparatif serait donc de 44€/MWh en 5 ans !

Les résultats des réflexions conduites pour maîtriser la facture électrique des industriels grands consommateurs d'électricité, notamment dans le cadre du projet de loi pour la transition énergétique, seront balayés par cette évolution, d'autant plus que le prix de l'ARENH fait office de plancher de fait pour les prix de marché de gros en France.

Sans mesure de compensation, une telle évolution sera fatale à moyen terme à la compétitivité de nombreux sites industriels en France.

C'est pourquoi l'UNIDEN appelle une fois encore à prendre conscience de la gravité de la situation et à la mise en place rapide et intégrale des solutions appliquées dans plusieurs pays d'Europe : exonération allant jusqu'à 90% du coût de transport, applicable aux grands consommateurs à profil plat ou anticyclique, réforme des dispositifs d'effacement permettant aux industriels de valoriser pleinement leur capacités d'effacement et accès des électro-intensifs à un électron compétitif.

L'UNIDEN représente les industries consommatrices d'énergie présentes en France, pour lesquelles la maîtrise des coûts énergétiques constitue un facteur essentiel de compétitivité. Les 45 membres de l'UNIDEN représentent environ 70% de la consommation énergétique industrielle en France et sont présents dans l'agro-alimentaire, l'automobile, la chimie, les ciments et chaux, l'électronique, les métaux, le papier, le verre...

Contact : Fabrice Alexandre - 01 47 42 53 00 - f.alexandre@cominst.com
www.uniden.fr